



MEDIATION de RUE  
Equipe Mobile

# BILAN d'ACTIVITÉ 2008

Action cofinancée par la DDASS de Vaucluse  
et la Mairie d'Avignon / Mission Prévention Sécurité  
Autres partenaires financiers : le Groupement Régional de Santé Publique  
**Autres soutiens : Association Réflexe Partage**

Nous proposons en premier lieu une compilation des informations transmises lors des comités de pilotage mensuels ainsi que les compte rendu de ces rencontres.

**La compilation des chiffres recensés au fil des mois, ainsi que les documents qui accompagnent la tenue des Comités de Pilotage, nous permettent de donner une image représentative de l'activité de ce service, notamment en ce qui concerne sa relation avec le public visé.**

### **Annexes :**

- Compte-rendu comité de pilotage de janvier à décembre 2008
- Comparatifs 2006 – 2007 - 2008

Quelques commentaires et analyses de cette année écoulée sont donc développés ici, davantage sur le registre de la dynamique du service.

### **I - L'équipe en place :**

La composition de l'équipe est quelque peu modifiée, dans le sens où les budgets alloués ne permettent pas en réalité de prendre en compte le 0,20 ETP de Direction. Ainsi, l'équipe des médiateurs de rue se décompose ainsi (2,25 ETP):

HOME-IHRY Laetitia (coordinatrice): 0,25 ETP  
MACIA Valérie (Educatrice Spécialisée): 1 ETP  
FRANCOIS Christophe (Animateur ND): 0,5 ETP  
BENCHERNINE Hamid (Animateur ND): 0,5 ETP

S'ajoute à cette équipe, l'intervention de Olivier RICHAUD, aide soignant, pour 0,25 ETP (par ailleurs à 0,5 ETP sur le CHRS 'Villa Médicis') poste financé, depuis le mois de juillet 2007 par un financement GRSP dans le cadre d'un projet de renforcement du travail en réseau et d'accès aux soins (renouvelé pour la période allant de juillet 2008 à juin 2009).

RICHAUD Olivier (Aide Soignant): 0,25 ETP  
(GRSP: Accroche aux soins)

### **Annexes :**

- Consignes de travail et de bonnes pratiques

### **II - Les horaires :**

Les horaires de travail de l'équipe ont légèrement évolués, ce qui laisse à penser que nous atteignons sans doute là un équilibre et une amplitude satisfaisante du point de vue de la présence sur le terrain et des suivis:

**Lundi 9h00 à 13h00** (+ réunion d'équipe de 13h à 16h, une semaine sur deux) :  
Le travail du lundi est orienté vers la rédaction de divers documents liés tant à des accompagnements individuels qu'aux partenariats.

Travail de partenariat et de réseau en fonction de l'actualité et des situations.

Ce temps permet également de compléter des questionnaires individuels avec les personnes qui acceptent de s'y soumettre.

Des RV peuvent également être proposés à certaines personnes, ceci afin de poursuivre et approfondir certaines demandes ou débuts de demandes entendues au cours de maraudes. Prise de rendez-vous qui permettent également d'inscrire ou de tenter d'inscrire à nouveau les personnes dans des repères temporels. Capacité à se projeter qui conditionne la mise en œuvre effective d'un projet, de quelque nature soit-il.

Des actions ciblées dans la rue peuvent également être organisées afin de rencontrer telle ou telle personne, par contre, il n'y a pas d'action de Maraude ce jour là.

Une réunion programmée une fois par mois le lundi rassemble l'ensemble des équipes (CHRS 'Villa Médicis', Médiation de rue, Espèce d'Espace).

#### **Mardi 13h00 à 22h30 :**

L'horaire a été avancé à 13h00 afin de pouvoir participer à la réunion « porcelaine » au SAO, qui se tient toute les trois semaines et rassemble les acteurs de « l'urgence », ayant une action directe auprès des personnes effectivement à la rue. Réunion qui pourrait à terme se tenir de façon hebdomadaire.

Les horaires du mardi permettent d'assurer le suivi de certaines situations, un accompagnement social est mis en œuvre (accompagnement social limité dans le sens où nous nous efforçons de passer le relais, dès que la situation le permet, aux partenaires concernés).

Une Maraude est organisée en fin d'après midi jusqu'au soir.

#### **Mercredi 9h00 à 18h :**

L'horaire du mercredi permet un travail similaire à celui du lundi.

Une Maraude est organisée dans l'après midi.

**Pour ces 3 premiers jours**, l'Éducatrice Spécialisée, chargée de coordonner l'accompagnement social et le travail en réseau, est présente systématiquement.

#### **Jeudi – repos hebdomadaire**

#### **Vendredi 17h à 22h30:**

Deux vendredis sur quatre, L'éducatrice est présente l'après-midi, orienté vers la rédaction de divers documents liés tant à des accompagnements individuels qu'aux partenariats.

Une Maraude est organisée en fin d'après midi jusqu'au soir.

#### **Samedi 14h00 à 19h00 :**

Cette journée est également orientée sur la Maraude, avec une attention particulière en direction des riverains et des commerçants.

#### **Dimanche de 17h00 à 22h30 :**

La fin d'après-midi et la soirée sont essentiellement orientées sur la Maraude. Maraude qui comprend, depuis le début du mois de septembre 2007, une distribution de sandwiches au bénéfice des gens de la rue, action autogérée par les habitants de la Villa Médicis. Il faut savoir que cette initiative et cette maraude du dimanche sont particulièrement importantes, du fait de la fermeture de tous les services qui sont normalement proposés en semaine aux personnes sans abri.

**Les horaires ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés relativement au fonctionnement de la Halte de Nuit, des niveaux d'alerte en période hivernale.**

## **Evaluation à partir de cette présence sur le terrain et du travail d'accompagnement réalisé depuis l'Espace d'Espace:**

Le travail de Maraude donne lieu, de même que l'ensemble des actions du service de Médiation de rue, à un recensement précis des actes accomplis et des personnes rencontrées. Renseignements collectés systématiquement dans une base de données que nous analysons mensuellement.

Recensement qui permet d'évaluer précisément le travail de l'équipe et de mieux cerner les problématiques rencontrées par les personnes. Ce travail constitue pour nous un élément indispensable au travail d'une équipe de Médiation de Rue, il suppose une mobilisation importante en temps, mais il permet d'adopter un regard critique permanent sur une action qui peut facilement fonctionner sur le seul registre de l'urgence. Registre de l'urgence qui n'appelle que des réponses rapides et n'autorise que peu d'élaboration, tant au niveau de la pensée et que des projets.

Nous disposons désormais d'un outil assez précis, affiné au fil du temps par l'expérience concrète et la confrontation à la réalité. Cependant nous atteignons actuellement nos limites en terme d'élaboration de cette base de données, de même que nous n'avons pas le temps et la connaissance nécessaire à une exploitation poussée des données rassemblées depuis fin 2004. Nous souhaitons donc faire des recherches de partenariats avec des organismes et/ou des personnes en capacité d'améliorer ce système, afin de pousser encore plus loin les analyses.

Nous le préconisons déjà l'année dernière, de l'évolution de notre outil de travail dépendra la qualité du service, dans le sens d'une meilleure approche et d'une plus grande intelligence de l'évolution des besoins des personnes à la rue.

### **III - Le travail en Réseau :**

Environ une centaine de personnes rencontrées dans le cadre de la Médiation de Rue chaque mois. Public qui se divise entre les personnes de passage et les personnes plus durablement installées. Trois grandes composantes: les jeunes errants avec chiens et ayant des pratiques addictives; personnes de 30 à 40 ans au parcours chaotique marqué par les échecs et ruptures; personnes clochardisées, grands exclus. L'ensemble de ce public rencontre des problèmes de santé (mentale, somatique) et des problèmes d'addictions qu'il accepte ou pas de prendre en compte. L'action de la Médiation de Rue étant d'inciter à utiliser l'ensemble du dispositif existant (soins, hébergement, satisfaction des besoins vitaux...).

Ce temps de l'orientation avec ce public constitue une étape délicate. Il nécessite que nous soyons bien inscrit dans le réseau. Cette inscription ne peut être une réalité qu'à la condition de rencontrer régulièrement nos différents et nombreux partenaires, afin de présenter le cadre et les limites de notre action. Surtout, de nombreuses rencontres sont organisées afin de coordonner au mieux l'intervention de l'ensemble des intervenants auprès d'une même personne, dans le temps et en fonction des différentes missions de chacun. Évidemment, cette dimension de notre travail nécessite un temps important. Nous nous engageons en ayant conscience et en informant les personnes concernées, qu'il ne peut être que limité dans le temps, visant essentiellement à passer le relais, sans rupture brutale. Le réseau santé/social n'est pas encore assez formalisé, mais à terme nous imaginons qu'il pourra absorber et assumer une part importante de ce travail.

L'équipe de Médiation de Rue est au cœur d'un réseau complexe:

- ✓ PASS : contacts réguliers de coordination des soins et des situations administratives, (convention en cours d'élaboration)
- ✓ Maison Médicale et Médecins de ville : contacts réguliers pour consultations, une convention de partenariat existe, en lien avec la PASS
- ✓ Service des URGENCES : sollicitations occasionnelles, éventuellement suivies d'hospitalisations
- ✓ CMP et pavillons d'hospitalisation en psychiatrie : accès possible, difficile à mettre en place mais néanmoins partenariat essentiel
- ✓ Réunion PORCELAINE : traiter des situations les plus complexes, voire insolubles
- ✓ SAO/115 : contacts quasi quotidiens, signalements et demande d'intervention réguliers
- ✓ MSV : consultation d'un psychologue, accès rapide, possibilité d'interventions ponctuelles dans la rue
- ✓ AVAPT : accès au CARUD, interventions possibles dans la rue
- ✓ AIDES : accès à La Boutik, possibilité d'interventions ponctuelles dans la rue
- ✓ Accueil de Jour : passages réguliers sur site
- ✓ UMANISS : en période hivernale, point de rencontres réguliers
- ✓ Espèce d'Espace : Ateliers TKIMOI, Accès public internet, (GEM en cours de création), lieu des suivis plus soutenus avec les médiateurs
- ✓ Lieux de stabilisation (L'Ancre et Villa Médicis)
- ✓ Police Municipale et Police Nationale : rencontres mensuelles jusqu'en mai 2008. Il est prévu de reprendre date courant du mois de septembre
- ✓ CLSPD : signalements réguliers de situations donnant lieu à des interventions et des rapports sur le suivi des situations
- ✓ SPA Vauclusienne: vaccinations, identifications, stérilisation des animaux qui accompagnent les personnes à la rue (sur la base du volontariat)
- ✓ Associations de quartier, commerçants et riverains : rencontres toutes les semaines, en fonction des signalements, de la maraude et du temps disponible

**... il s'agit des partenaires qui sollicitent ou les plus sollicités par le service de médiation de rue.**

**Certains de ces partenaires constituent le GRSSSA, « Le groupe réseau santé social sans abri » (Grand Avignon):**

CHRS AHARP, CHRS AVEAT, CHRS Croix Rouge Française, SAO/115, le pôle médico-social du CHM, CASA - Villa Médicis/Médiation de Rue, le service solidarité du CCAS, l'accueil de jour du Secours Catholique, CHRS Passerelle, CHRS l'Ancre.

C'est un groupe dont l'objectif « constituant » est de formaliser un réseau autour des sans abri dans le cadre d'un accompagnement santé social en vue de :

- faciliter et clarifier le parcours des usagers au sein du dispositif, en leur évitant des ruptures et en garantissant un accompagnement continu ;
- améliorer le recours et l'accès des personnes hébergées et accueillies aux dispositifs de soins et de santé, particulièrement ceux de droit commun.

Autre objectif principal : identifier l'existant et les solutions développées sur le territoire pour optimiser les réponses apportées aux usagers, éviter les « doublons », et permettre l'émergence de nouvelles solutions.

Le service de médiation de rue apporte sa contribution à la réflexion et aux initiatives que prend le GRSSSA.

## **La réunion Porcelaine**

Cette réunion appelée « réunion porcelaine », rassemble les partenaires qui sont relation avec les publics les plus fragilisés. Elle se veut être une instance de coordination territoriale, mais également un lieu de repérage des situations les plus difficiles afin de mailler des parcours, de proposer des solutions d'hébergement adaptées aux besoins de ce public et de coordonner de manière optimale le dispositif et d'être plus réactif face aux difficultés d'accès aux soins de ces publics tant sur le registre somatique que sur le versant de la santé mentale.

- - le SAO / 115 départemental,
- - la médiation de rue de l'association CASA,
- - l'Accueil de Jour du Secours Catholique,
- - le Samu Social de la Croix Rouge (en période hivernale),
- - le CAARUD d'AIDES,
- - le pôle santé social du CHM,
- - le service RMI d'IMAGINE 84,
- - le service RMI du CCAS – population SRS,
- - la PASS

De fait, la Réunion Porcelaine contribue à la consolidation du réseau Santé Social, améliore le suivi et la prise en charge des situations individuelles. Elle s'articule sur le terrain par la présence des équipes mobiles (Médiation de rue, Samu Social) et d'intervenants en charge du somatique et de la santé mentale.

## **IV - Le travail en Partenariat :**

### **1- Echange de compétences entre CASA et MDM – APHM**

L'équipe de Médiation de Rue, mais aussi d'autres professionnels du secteur en relation avec les personnes sans abri, sont confrontés à des situations complexes, identifiées comme dépassant la seule question des inégalités sociales, et renvoyant au problème des inégalités d'accès à des soins efficaces, notamment en terme de santé mentale.

Sur ce registre, l'association Casa a souhaité s'allier la compétence de Médecin du Monde pour tenter d'affiner un diagnostic local. L'objectif de l'association Casa est de contribuer à la création d'une Equipe Mobile de Santé Mentale (psychiatrie/précarité) qui soit en mesure de se tenir au plus près des personnes vivant à la rue et manifestant de la souffrance et/ou des troubles psychiques.

Pour définir précisément les besoins de ces personnes, un travail commun entre l'équipe des médiateurs de rue de Casa et l'équipe de santé mentale communautaire de MDM/APHM a été initié. Pour ce faire une infirmière de l'équipe mobile de Marseille, connaissant bien le secteur d'Avignon, est présente de 10h à 18h de manière hebdomadaire, le mercredi.

En parfaite coordination avec l'équipe des Médiateurs de Rue, cette professionnelle de la santé mentale participe d'une part au travail de maraude et de suivi, en contact direct avec le public présent dans la rue, et d'autre part au renforcement du réseau que constituent les différents acteurs du sanitaire et du social.

Un projet « Equipe Mobile de Santé Mentale » est à l'étude actuellement au sein du Groupe Réseau Santé Social Sans Abri (Grand Avignon). Au travers de cette initiative, l'association CASA entend contribuer à l'élaboration de ce projet.

Ce travail initié depuis le début de l'année 2008, a achevé sa phase de diagnostic le 30 juin dernier. Un bilan qualitatif et quantitatif a mis en évidence l'importance d'une telle présence dans la rue, et les nécessaires partenariats qu'il s'agirait de développer (hôpital psychiatrique, centres médicaux psychologiques, Migration Santé Vaucluse...) pour rendre cette présence opérante.

## **Annexes :**

- Circulaire EMSM
- EMSM Projet En Construction
- EMSM Compte-rendu du 26 et du 19/09/08

## **2- Groupement Régional de Santé Publique**

Dans le cadre du GRSP, deux projets ont été présentés, validés et financés. L'un à dimension artistique et d'expression destiné aux personnes en souffrance psychique. Le projet « T'es qui toi ? » proposition autour de l'autoportrait. Les CMP, Migration Santé Vaucluse, l'Accueil de Jour, le Pôle santé Social ont été contacté et rencontré afin qu'il puisse pratiquer des orientations. Ce projet se déroule au sein de l'Espèce d'Espace.

L'autre projet est directement lié à la santé somatique, il se traduit par le renforcement de l'équipe des médiateurs par un Aide Soignant, qui intervient dans le cadre des maraudes, sur sollicitation de l'équipe et a pour mission de sensibiliser les personnes sans abri aux questions relatives à la santé et accompagner le cas échéant certaines démarches: « Assurer une réelle continuité des soins et favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité ».

Ces temps supplémentaires permettent également de nous impliquer plus fortement encore dans l'animation du réseau local.

## **Annexes :**

- Annexes GRSP, projet 'TKIMOI' et 'Accroche aux Soins'
- Dossier COSA GRSP, projet 'TKIMOI' et 'Accroche aux Soins'

## **3- Partenariat CASA / Migration Santé Vaucluse**

Ce partenariat fait désormais l'objet d'une convention.

Il est prévu que l'équipe de Médiation de Rue, mais aussi les personnels de la Villa Médicis et de l'Espèce d'Espace, puissent lorsqu'ils repèrent parmi les publics rencontrés ou reçus, des personnes rencontrant des difficultés d'ordre subjectif ou des problématiques psychosociales compromettant l'autonomie dans leurs diverses démarches, les orienter vers le local de proximité de MSV, à des fins d'accompagnement social et/ou psychologique s'inscrivant dans la durée (accompagnement psychologique intermédiaire ; service de proximité).

De leur côté les médiateurs de rue, peuvent solliciter, en tant que partenaires du Service de Proximité, l'intervention d'Agents de Prévention et de Médiation à des fins d'assurer des prestations d'interprétariat en direction des usagers rencontrés dans le cadre des maraudes. Les rencontres s'organisent à l'Espèce d'Espace (qui abrite le bureau de l'équipe de médiation) ou au sein du service de proximité de MSV. Lorsqu'il est impossible d'amener la personne vers les lieux précédemment cités, un premier contact dans la rue est possible.

Par ailleurs l'équipe de Migrations Santé Vaucluse oriente les personnes reçues dans le cadre de son action vers les ateliers proposés à l'Espèce d'Espace : ateliers artistiques et/ou accès internet.

Dans le cadre du Plan Régional de Santé Publique, MSV et CASA ont proposés trois projets qui ont été retenus et financés:

- Proposer un cycle de formation à destination des structures du champ sanitaire et social faisant partie du GRSSSA, dans une perspective de développement et de consolidation du travail en réseau.
- Proposer un accompagnement psychologique intermédiaire de proximité auprès des publics cumulants troubles psychiques et exclusion sociale, sur le territoire avignonnais.
- Développer des actions au niveau du CHRS (tables rondes) visant à apporter des connaissances en santé, à redonner confiance (estime de soi, compétences personnelles) aux personnes les plus fragiles, à faciliter leur accès à certains dispositifs de prévention ou de soins.

#### **Annexes :**

- Convention CASA / MSV 2008

#### **4- Partenariat CASA / AVAPT SOS DI**

Il est constaté par que plusieurs patients du CSST en ambulatoire et/ou usagers du CAARUD de l'AVAPT SOS D.I. sont connus de l'équipe du Service de médiation de rue et, plus largement, qu'un certain nombre de personnes prises en charge par l'association CASA (Villa Médicis et Espèce d'Espace inclus) utilisent les services de l'AVAPT SOS D.I., impliquant un travail de partenariat de plus en plus fréquent et nécessaire entre les deux structures.

Une partie des ces personnes fréquentent l'AVAPT, CSST en ambulatoire, ou plus encore Le Patio, CAARUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), situés dans les locaux de l'AVAPT.

Mais d'autres n'arrivent pas à faire cette démarche alors qu'elles semblent avoir un grand besoin d'informations et de conseils en matière de réduction des risques.

Le présent partenariat a pour objectif d'organiser et de formaliser les termes par lesquels l'Association CASA et l'AVAPT SOS D.I., par son CAARUD Le Patio, coopèrent et coordonnent leurs interventions respectives afin de :

- Permettre aux équipes du Service de médiation de rue, de la Villa Médicis et de l'Espèce d'Espace d'aborder avec les personnes rencontrées les questions et les problématiques de consommations de produits psychoactifs avec le soutien d'un professionnel qualifié.
- Permettre aux usagers de drogues vivant dans la rue ou en hébergement social, et n'étant pas encore prêts ou pas mobilisés pour se rendre au CAARUD Le Patio, de bénéficier de conseils en matière de réduction des risques et de mise à disposition de matériel à usage unique.
- Permettre à ces mêmes usagers de drogues de faire connaissance avec un professionnel en mesure, au-delà des informations, des conseils et des prestations de réduction des risques, de leur présenter Le Patio, ses moyens et son fonctionnement, et de susciter et faciliter leur accès au CAARUD et leur rencontre avec l'offre de soins de l'AVAPT, CSST en ambulatoire.
- Permettre l'organisation de rencontres tripartites, à la demande et/ou avec l'accord des personnes hébergées au CHRS Villa Médicis ou suivies par la Médiation de rue, mettant en présence un personnel de l'AVAPT, CSST en ambulatoire, le personnel éducatif de la Villa Médicis ou le médiateur et l'usager de drogue lui-même, afin de concevoir ensemble un projet de soins adapté ou son renforcement.

#### **Annexes :**

- Convention CASA / AVAPT SOS DI 2008



## **5- Partenariat CASA / PASS / Maison Médicale**

Après plusieurs années de fonctionnement, nous faisons le constat d'expériences positives de travail en partenariat, visant à apporter des réponses globales et adaptées à des problèmes complexes qui concernent les personnes sans abri quant à leurs situations sanitaires. Des liens très forts unissent déjà la PASS de l'hôpital Henri Duffaut et la Médiation de Rue.

Afin d'améliorer les réponses apportées aux personnes sans-abri en terme d'accès aux services de soins de droit commun, nous avons proposé un projet de convention qui associe la Maison Médicale à ce travail en partenariat déjà engagé.

Il s'agit d'assurer l'accompagnement physique des personnes ayant besoin d'une consultation médicale, la Maison Médicale se proposant de recevoir ces personnes accompagnées par l'association CASA, qu'elles soient présentement à jour ou non de leur droits, sachant qu'un travail de mise à jour de leurs situations administratives sera nécessairement assuré par la PASS.

Même si le partenariat existe déjà effectivement, une convention est en cours d'élaboration, qui devrait préciser les modalités de mise en œuvre de ce partenariat et consolider le travail existant.

### **Annexes :**

- Convention CASA / PASS / Maison Médicale 2008

## **6- Partenariat CASA / SPA Vauclusienne**

Depuis déjà plusieurs mois ce partenariat est opérationnel et concerne principalement les soins vétérinaires (courants ou d'urgence), la vaccination, l'identification, et l'hébergement des animaux.

Ce partenariat prend une dimension encore plus importante, placé dans le cadre du 'Protocole Fondation SOMMER', qui vise à faciliter l'accès aux soins, à la vaccination et au dressage des animaux de compagnie que possèdent les personnes sans-abri qui vivent à la rue, dans les squats, ou accueillies dans les foyers d'hébergement, sur le secteur d'Avignon et dans le Vaucluse.

### **Annexes :**

- Convention CASA / SPA Vauclusienne

## **7- Partenariat CASA / Club de Dressage Avignonnais**

L'idée préconisée par les responsables du club est qu'au travers des séances d'apprentissage les maîtres deviennent des formateurs à leur tour, afin d'apporter leur savoir aux nouvelles personnes en demande, notamment dans les foyers d'hébergement.

### **Annexes :**

- Convention CASA / CDA Avignonnais

## **V - ACTIONS PARTICULIERES**

### **CASA / Halte de Nuit – Période hivernale 2007/2008**

Les objectifs premiers de ce lieu d'accueil à haut seuil de tolérance sont la mise à l'abri, la protection, l'écoute d'une population fragilisée qui ne s'est pas encore inscrite dans une démarche d'insertion ou la refuse. La Halte de Nuit vient en soutien du dispositif existant en proposant une réponse adaptée à un public peu enclin à fréquenter les CHRS et leurs règles de fonctionnement.

La présence de ce dispositif 'oblige' en quelque sorte les structures d'hébergement à travailler sur les seuils d'acceptation des publics les plus en difficulté.

Cette réflexion autour des projets d'établissement de chacun s'articule autour d'une réflexion sur les critères d'accueil immédiat et d'admission en structures d'hébergement, afin de d'adapter les réponses en fonction de ces demandes particulières.

La Médiation de Rue est un partenaire privilégié de la Halte de Nuit. Ce dispositif représente en quelque sorte le chaînon manquant entre le travail qui s'accomplit dans la rue et les lieux de stabilisation, en terme d'accroche et d'adaptation. Les médiateurs sont les plus en contact avec ces personnes, leur travail de mise en lien au travers ce dispositif reste fondamental, c'est la raison pour laquelle le comité de pilotage de cette action a préconisé **l'ouverture à l'année d'un lieu d'accueil inconditionnel à très bas seuil d'exigence**, pour une capacité d'environ 10 places.

L'association CASA semble être le porteur 'naturel' de type d'initiative, laquelle s'articulerait nécessairement avec le CHRS dit de stabilisation 'Villa Médicis' et l'équipe mobile des Médiateurs de Rue dans son travail de re-création du lien social.

Le travail en réseau né de cette expérience, la coordination territoriale impulsée par le SAO/115 (réunion Porcelaine tous les 15 jours) aura permis de proposer des solutions à la majorité des personnes accueillies lors de la fermeture de la Halte.



MEDIATION de RUE  
Equipe Mobile

# BILAN FINANCIER 2008

Action cofinancée par la DDASS de Vaucluse  
et la Mairie d'Avignon / Mission Prévention Sécurité  
Autres partenaires financiers : le Groupement Régional de Santé Publique  
**Autres soutiens : Association Réflexe Partage**

## **Les points importants à mentionner ici :**

- Le bilan financier de la médiation de rue affiche une perte de 6 693 Euros, du fait du désengagement partiel de l'un des financeurs de cette action.
- Le budget prévisionnel 2008 prévoyait une part égale de financement entre la DDASS et la Ville d'Avignon.  
La Ville d'Avignon, co-financeur de cette action, nous a fait savoir sa volonté de se désengager progressivement de cette démarche. Les interlocuteurs que nous avons en Mairie nous ont assuré pour 2008 d'un financement à hauteur de ce qui était accordé en 2007, sans pour autant présumer de ce qu'il en serait pour 2009. Ce positionnement de la Mairie, par conséquent, augmente proportionnellement la part prise en charge par les services de l'État.
- Plus de 90 % des dépenses sont liées aux salaires, le budget présenté est donc orienté exclusivement vers l'action directe de rencontre et de suivi des personnes.
- A noter qu'à ce niveau de subvention manque le poste de direction, et qu'il n'est pas possible concrètement de faire application des accords SOP (convention de travail) comme nous l'avions espéré à l'occasion de l'agrément CHRS de la Villa Médicis.
- Aucun loyer n'est comptabilisé ici, les locaux étant mis gracieusement à disposition par l'association CASA, qui paie sa quote part à la société RFF (Réseau Ferrés de France).
- A moyenne échéance, il s'agirait d'assurer tout ou partie du financement de cette action par l'intermédiaire d'un financement CHRS, à missions et compétences identiques. Voire en élargissant la mission au Grand Avignon, avec financements complémentaires COGA.
- Adjoint à l'équipe des médiateurs de rue, un poste d'aide soignant (0,25 ETP), sur un financement GRSP concernant la mission suivante:  
« Assurer une réelle continuité des soins et favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité ».

## MEDIATION DE RUE 2008

**Montant subventions demandées : 99 600€ dont - Ville d'Avignon : 49 800€**

**- DDASS : 49 800€**

**Montant subventions accordées : 91 333€ dont - Ville d'Avignon : 43 000€**

**- DDASS : 48 333€**

Perte: - 6 693€

ECART par rapport au PREVISIONNEL de - **8 267€**